



RAPPORT 2017

> CENTRE-VAL DE LOIRE

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique





RAPPORT 2017 DE L'OPTL

> CENTRE-VAL DE LOIRE

CENTRE-VAL DE LOIRE

Rue Léonard de Vinci
45400 SEMOY

Tél. 02 38 83 65 02
centre@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Centre-Val de Loire grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2017 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	4
Champ d'application et d'observation	5
Portrait 2017 de la branche en Centre-Val de Loire	9
<i>Emploi et employeurs de la branche</i>	10
<i>Emploi dans les activités marchandises</i>	14
<i>Emploi dans le transport de voyageurs</i>	16
<i>Emploi dans le transport sanitaire</i>	18
<i>Formation dans la branche</i>	20
Les enjeux de la branche en Centre-Val de Loire	23
<i>La dynamique de l'emploi</i>	24
<i>La démographie des effectifs</i>	28
<i>La fidélisation des salariés</i>	32
<i>La diversification du recrutement</i>	36
<i>La prospective emploi-formation</i>	40

Edito

Comme chaque année, il revient à l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique Centre - Val de Loire d'examiner l'évolution quantitative et qualitative des emplois et des qualifications entrant dans son champ de compétences.

Fruit d'un travail collaboratif avec les professionnels du Transport et de la Logistique et les acteurs régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle, le rapport de l'OPTL permet d'établir les tendances en matière d'emploi et de formation dans la région.

Nous remercions ainsi vivement l'ensemble des acteurs qui permettent l'élaboration de ce rapport version 2017 et en premier lieu les entreprises. C'est en effet sur la base des résultats de l'enquête menée auprès de celles-ci qu'est réalisé ce travail prospectif.

Ce rapport permet aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et aux membres de la commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle.

La réforme de la formation professionnelle à venir entend d'ailleurs confirmer le rôle de cette institution qu'est la CPNE.

Cette édition s'inscrit dans un contexte de reprise de l'activité économique de la branche Transport et Logistique en 2016 dans la région Centre - Val de Loire avec une création d'emplois de plus 700 personnes, soit une augmentation de près de 3%.

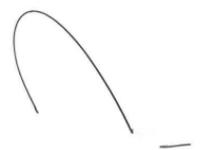
Cette embellie dans le secteur ne doit pas pour autant masquer les défis que nous devons relever en terme de renouvellement des effectifs – l'âge moyen ne cesse d'augmenter – et en matière de recrutement et de diversité de ses effectifs. La Branche Transport et Logistique reste en grand déficit de personnes à recruter.

Aux atouts de la région en terme de positionnement géographique – sa proximité avec l'IDF -, la densité de son réseau routier, l'importance de certaines activités dans l'économie de la région, le travail de valorisation de nos métiers par l'ensemble des acteurs nous permettra à n'en pas douter de relever ces défis.

Sandra JACQUEMIN
Président OPTL



Philippe MUNIER
Vice-président OPTL



Champ d'application et d'observation

> Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la branche (OPCA Transports et Services et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

> Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

> Les familles professionnelles relevant de la branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

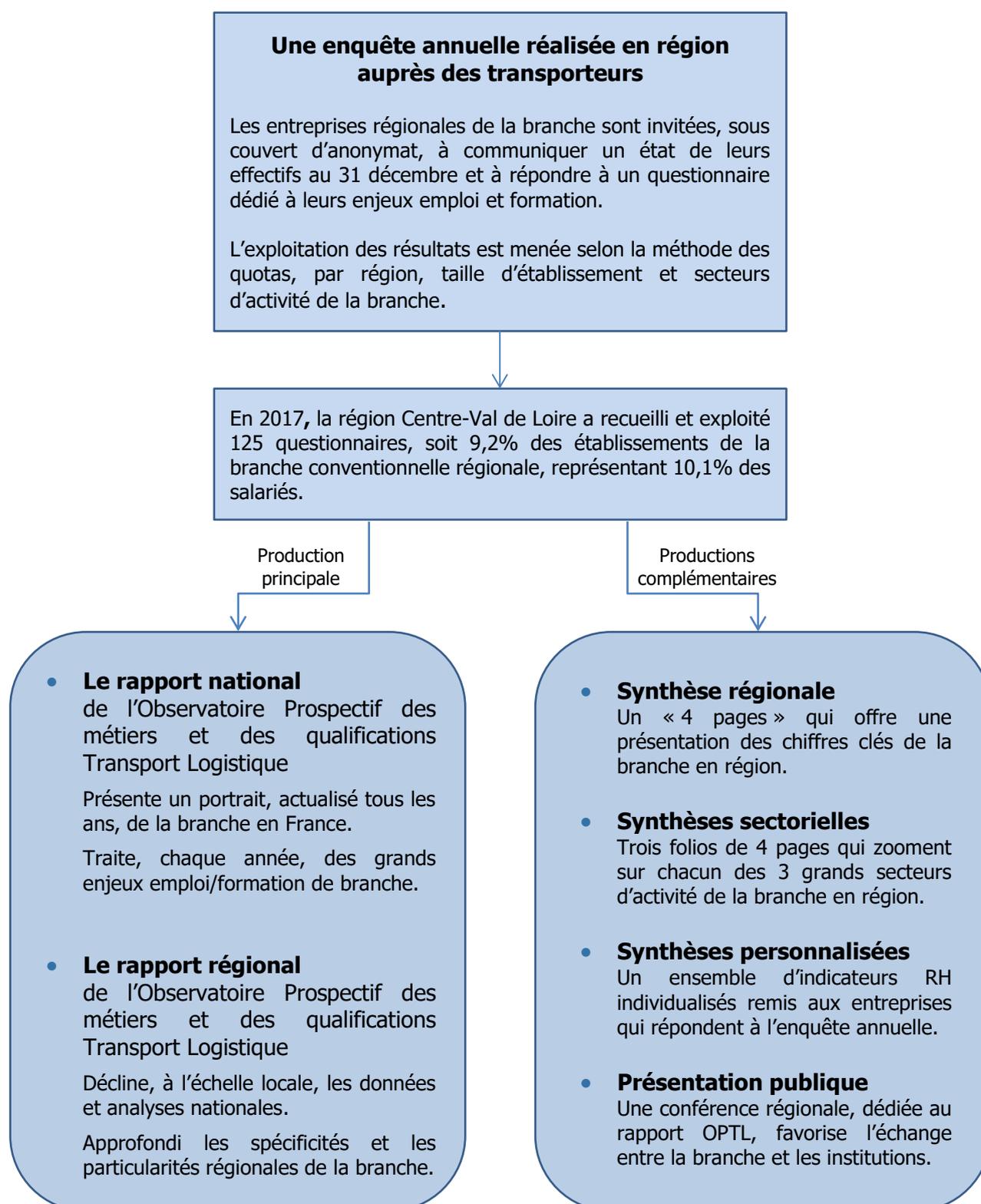
> Le poids de la branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Centre-Val de Loire, on met ainsi en évidence que :

- 46% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la branche regroupe 60% des conducteurs routiers et grands routiers et 25% des conducteurs livreurs.
- 73% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle du transport routier. 23% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 3% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

> Livrables





Portrait 2017 de la branche en > CENTRE-VAL DE LOIRE



Emploi et employeurs de la branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2016

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	746	55%	57%
Transport routier de voyageurs	88	6%	9%
Déménagement	45	3%	3%
Location	53	4%	3%
Auxiliaires de transport	131	10%	11%
Prestataires logistiques	80	6%	3%
Transport sanitaire	222	16%	13%
Ensemble de la branche	1 366	100%	100%

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport routier de voyageurs compte 88 établissements employeurs en région au 31 décembre 2016. Cette activité représente 6% des établissements employeurs de la branche en région contre 9% en France.

Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2016

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	648	59%	63%
Transport routier de voyageurs	72	7%	12%
Déménagement	50	5%	4%
Location	71	6%	3%
Auxiliaires de transport	59	5%	7%
Prestataires logistiques	80	7%	5%
Transport sanitaire	111	10%	5%
Ensemble de la branche	1 091	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport sanitaire compte 111 établissements sans salarié en région au 1^{er} janvier 2016. Cette activité représente 10% des établissements sans salarié de la branche en région contre 5% en France.

Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2016

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	13 565	47%	50%
Transport routier de voyageurs	3 583	12%	15%
Déménagement	411	1%	2%
Location	931	3%	3%
Auxiliaires de transport	3 413	12%	15%
Prestataires logistiques	4 296	15%	7%
Transport sanitaire	2 562	9%	8%
Ensemble de la branche	28 761	100%	100%

Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les Auxiliaires de transport emploient 3 413 salariés en région au 31 décembre 2016. Cette activité représente 12% des effectifs de la branche en région, contre 15% en France.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2016

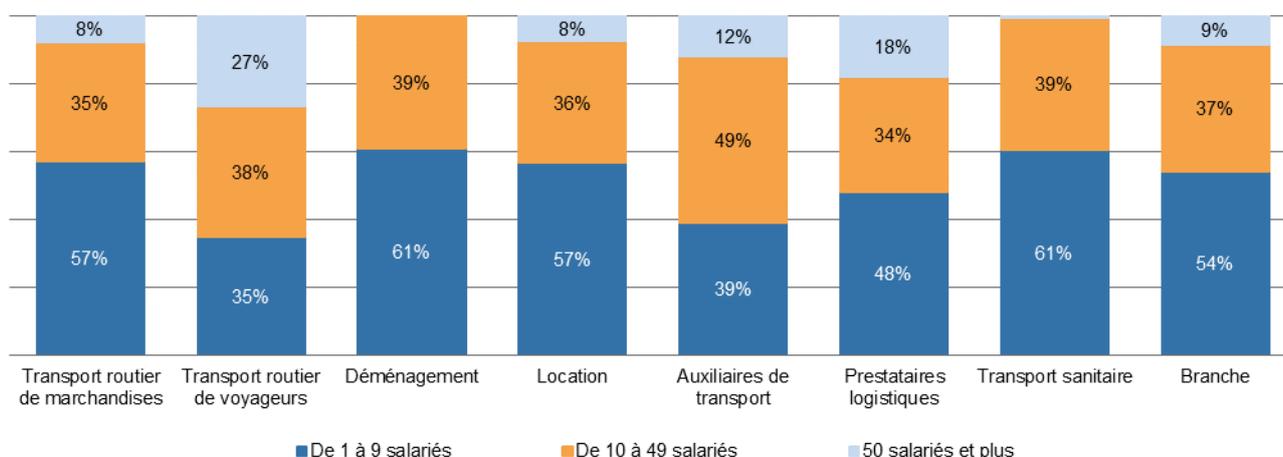
	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	18 836	65%	68%
Exploitation Transport	1 988	7%	9%
Logistique – Manutention - Magasinage	4 527	16%	11%
Direction	731	3%	3%
Gestion	1 373	5%	5%
Ventes-Achats	244	1%	1%
Maintenance	796	3%	2%
Interprofessionnel	266	1%	1%
Ensemble des métiers	28 761	100%	100%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 18 836 salariés exercent dans les métiers de la Conduite en région au 31 décembre 2016. Cette famille de métiers représente 65% des effectifs de la branche en région, contre 68% en France.

Les caractéristiques des employeurs

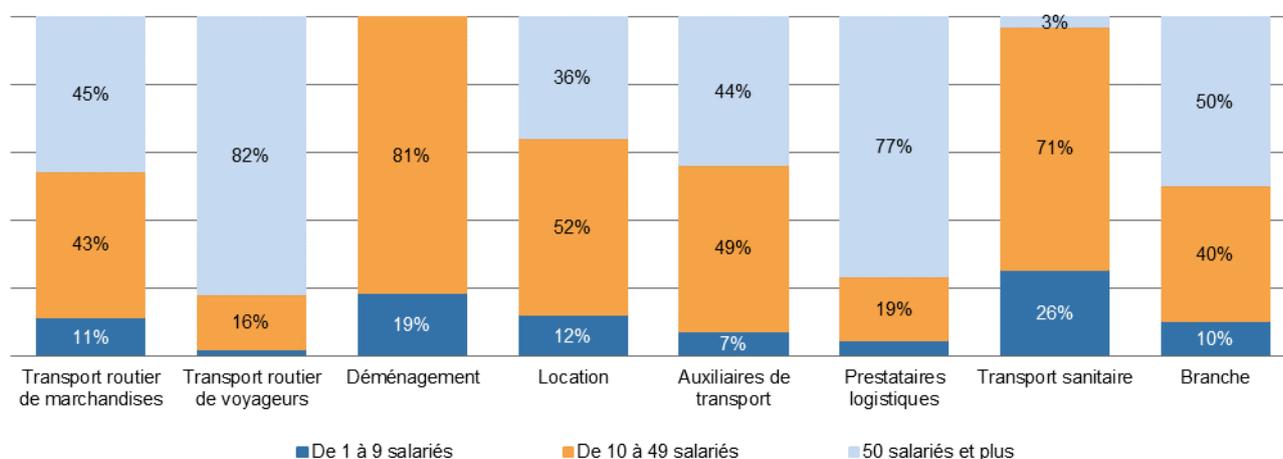
Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2016



Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Au 31 décembre 2016, 61% des établissements du Déménagement emploient de 1 à 9 salariés.

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2016



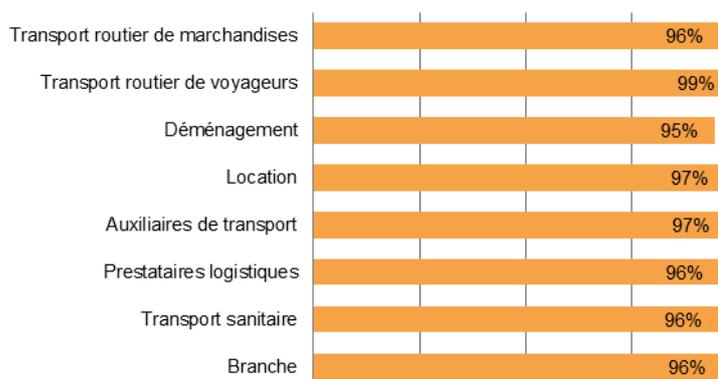
Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 43% des salariés du Transport routier de marchandises sont employés dans des établissements de 10 à 49 salariés.

Les caractéristiques des emplois

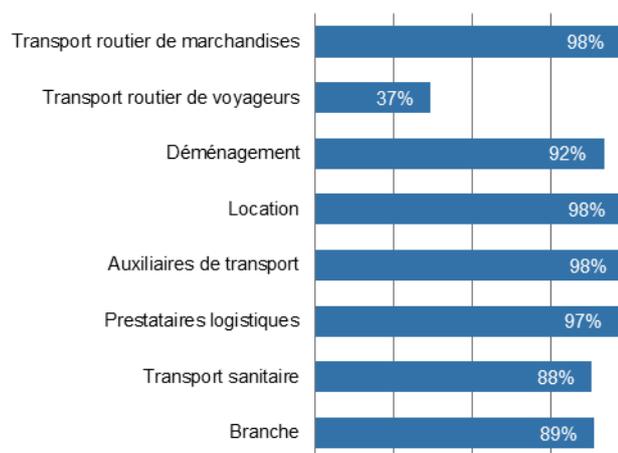


Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel
Lecture : 97% des salariés de la Location en poste au 31 décembre 2016 sont en CDI.

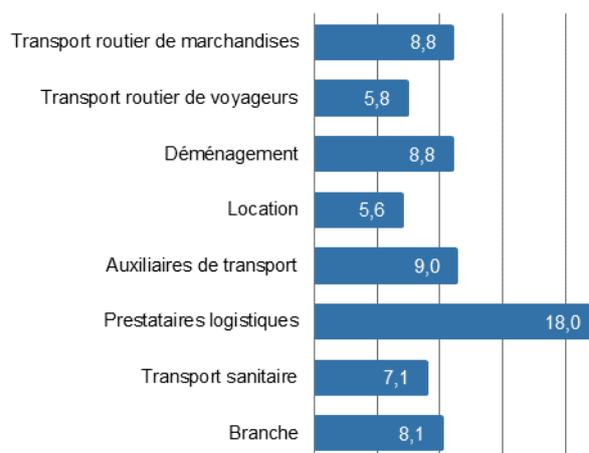
Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 92% des salariés du Déménagement en poste au 31 décembre 2016 sont employés à temps complet.

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2016 (en années)



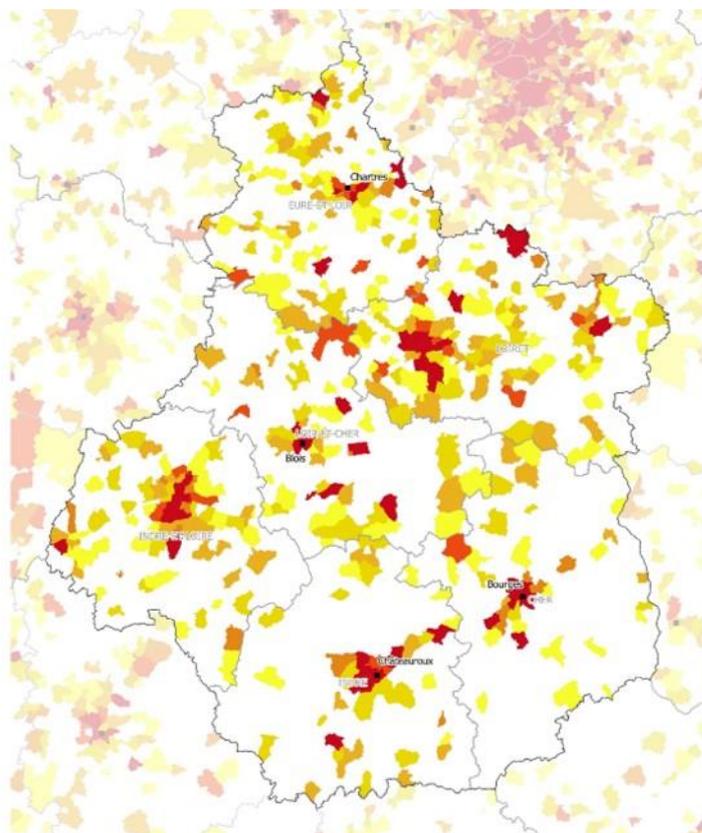
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les salariés du Transport sanitaire sont présents, en moyenne, depuis 7,1 ans dans leur établissement.

Emploi dans les Activités Marchandises

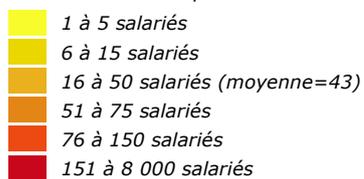
La localisation des emplois

Répartition des emplois salariés par commune
au 31 décembre 2016, en région

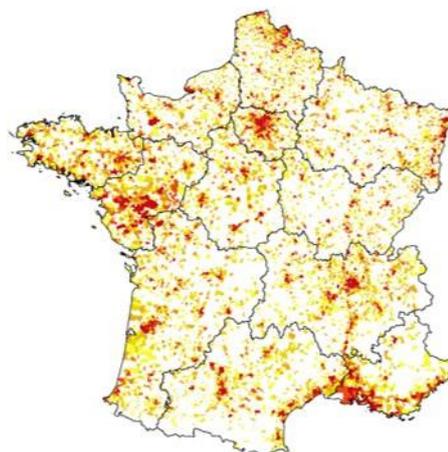


Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Nombre de salariés par commune :

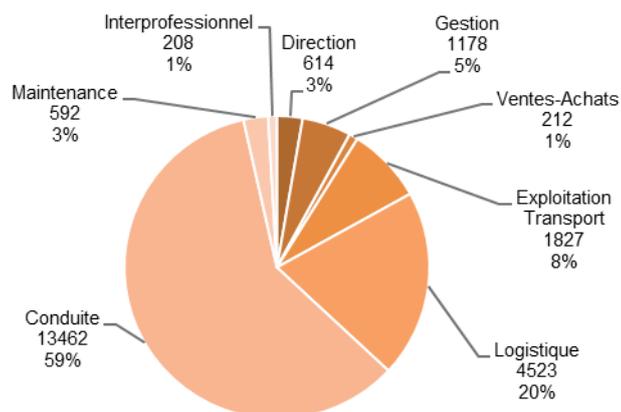


En France



La typologie des métiers

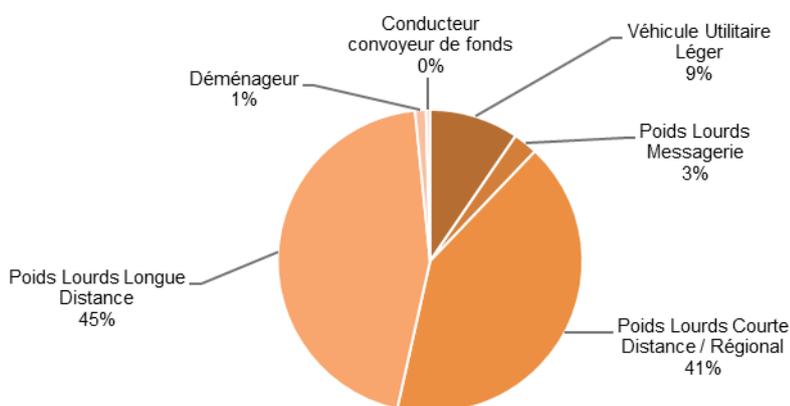
Effectifs salariés des Activités Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 59% des effectifs employés dans les Activités Marchandises. Elle emploie 13 462 personnes au 31 décembre 2016.

Répartition des effectifs de conducteurs en Activités Marchandises par spécialité au 31 décembre 2016



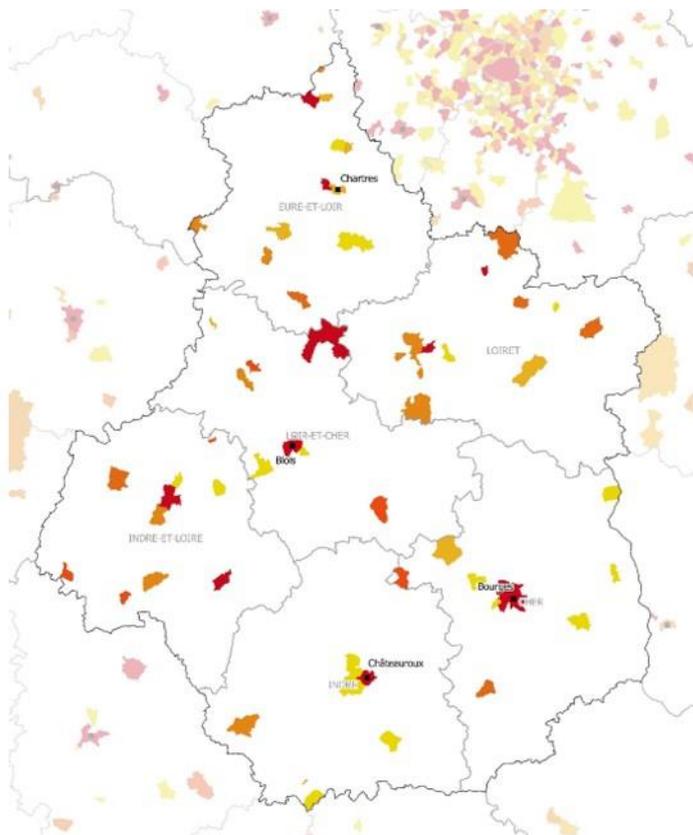
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 41% des Conducteurs employés dans les Activités Marchandises sont des conducteurs de Poids Lourds sur Courte Distance ou Régional.

Emploi dans le Transport de Voyageurs

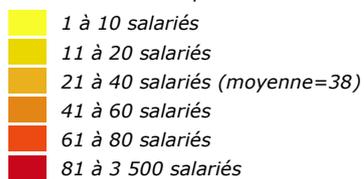
La localisation des emplois

Répartition des emplois salariés par commune
au 31 décembre 2016, en région

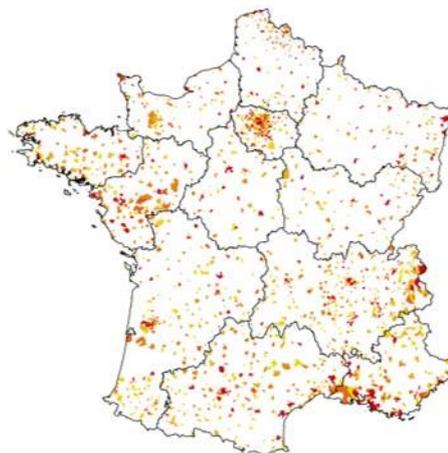


Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Nombre de salariés par commune :

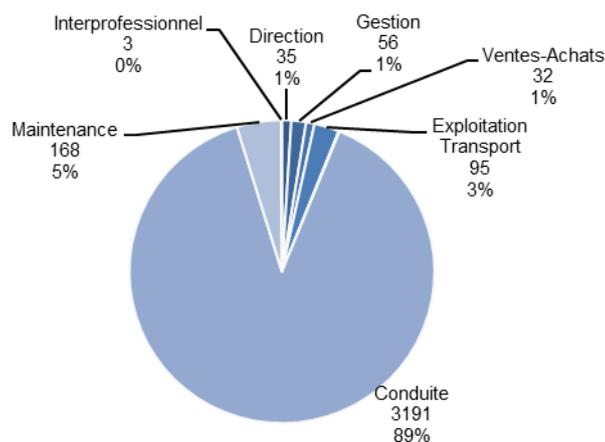


En France



La typologie des métiers

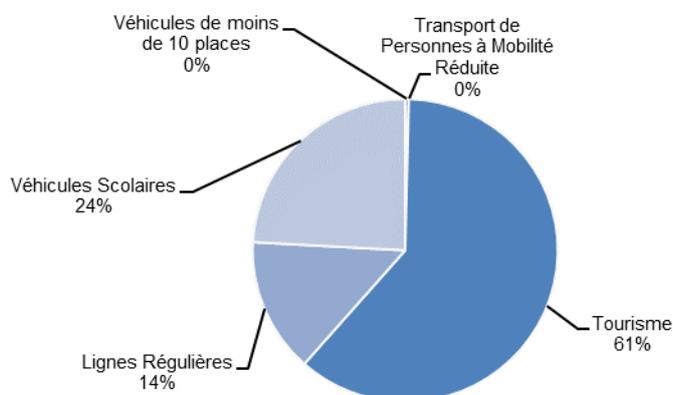
Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle ExploitationTransport représente 3% des effectifs employés dans le Transport de Voyageurs. Elle emploie 95 personnes au 31 décembre 2016.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2016



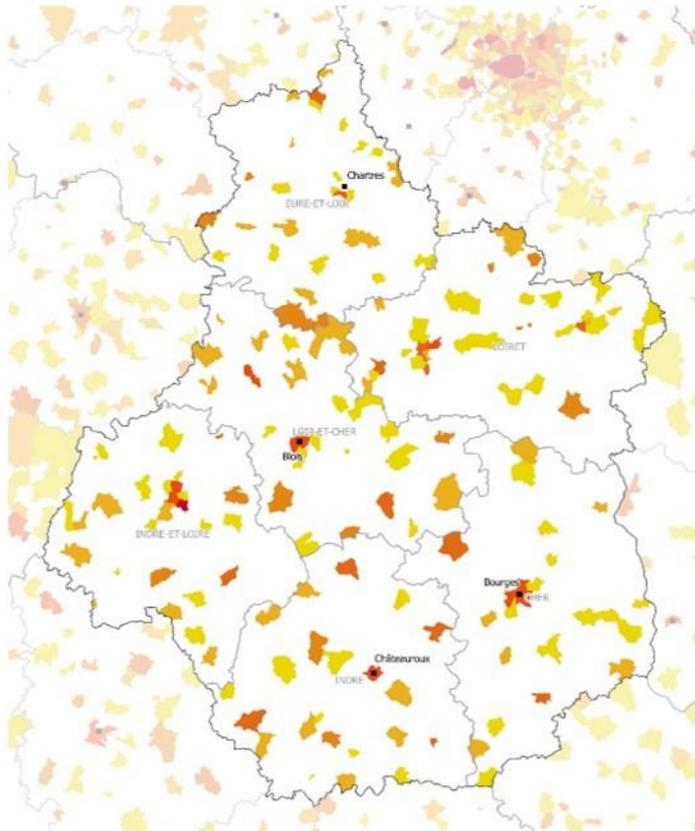
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 0% des Conducteurs employés dans le Transport de Voyageurs sont des conducteurs de Véhicules de moins de 10 places.

Emploi dans le Transport Sanitaire

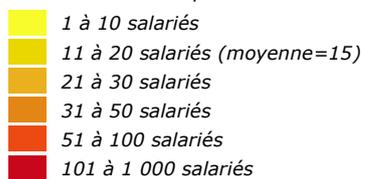
La localisation des emplois

Répartition des emplois salariés par commune
au 31 décembre 2016, en région

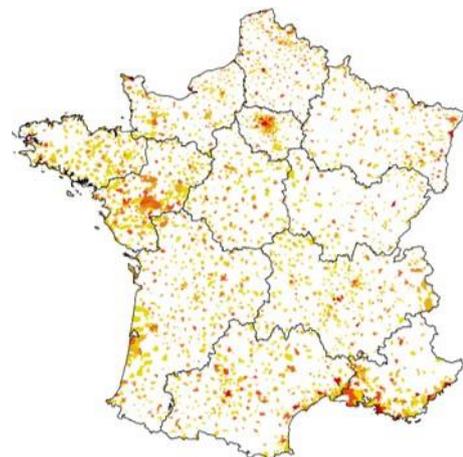


Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Nombre de salariés par commune :

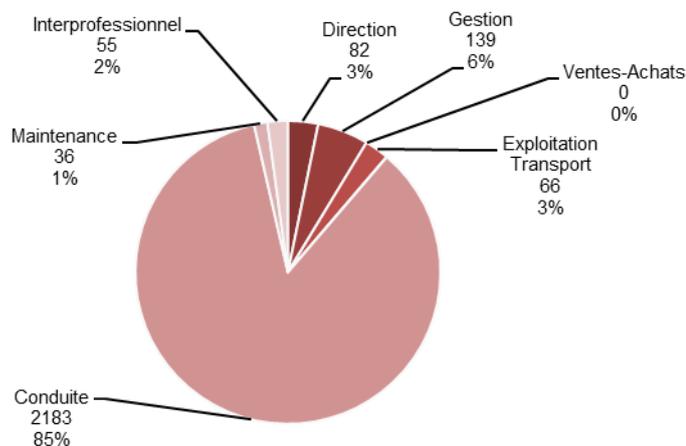


En France



La typologie des métiers

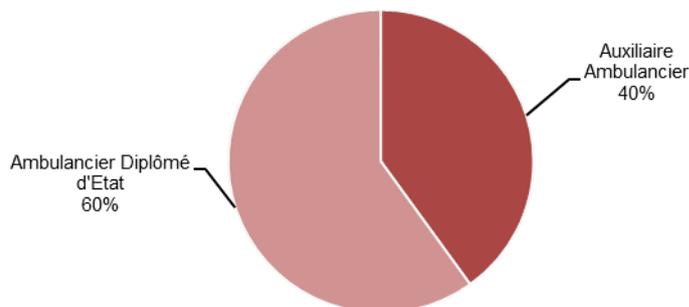
Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Direction représente 3% des effectifs employés dans le Transport Sanitaire. Elle emploie 82 personnes au 31 décembre 2016

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2016



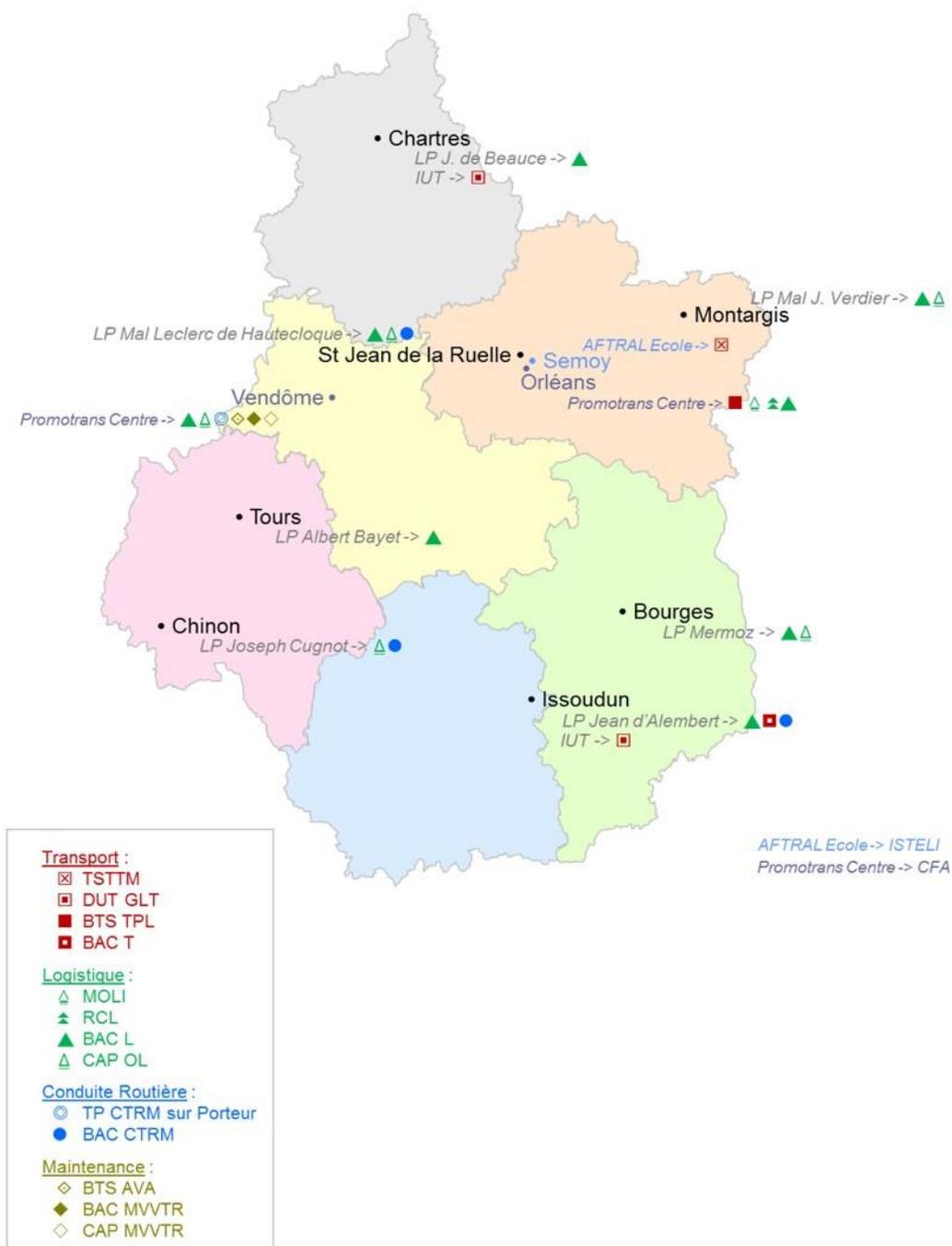
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 40% des Conducteurs employés dans le Transport Sanitaire sont des Auxiliaires Ambulanciers.

Formation dans la branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations soutenues par la branche
année scolaire 2016-2017



Source : AFT - IPTL

* Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Les effectifs formés en transport et logistique

Candidats présentés à l'examen des Diplômes d'Etat en 2016

Conduite	
CAP Conducteur Livreur Marchandises	57
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	62
Diplôme d'État d'Ambulancier	86
Exploitation-gestion	
Bac Pro Transport	21
Bac Pro Logistique	153
BTS Transport et prestations logistiques	41
Manutention – magasinage	
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	63
Maintenance	
CAP Maintenance des véhicules automobiles option Véhicules industriels	57
Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles. Option Véhicules industriels	35
BTS Après-Vente Automobile option Véhicules industriels	18
Total des élèves présentés	
	593

Candidats présentés à l'examen des Titres Professionnels en 2016

Conduite	
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	81
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	611
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	232
Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	668
Exploitation-gestion	
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	54
Technicien d'exploitation du transport terrestre de marchandises	14
Manutention – magasinage	
Agent magasinier	73
Cariste d'entrepôt	194
Préparateur de commandes en entrepôt	253
Total des stagiaires formés	
	2180

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère des Solidarités et de la Santé, DGEFP

Lecture : 73 candidats ont été présentés au Titre professionnel Agent magasinier en 2016.

Les effectifs des contrats en alternance soutenus par la branche en 2016

	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasinage	Maintenance	Autres métiers	Total
Contrats d'apprentissage	7	36	14	15	0	72
Contrats de professionnalisation	43	1	31	0	16	91

Source : AFT - IPTL, OPCA Transports et Services

Lecture : 43 contrats de professionnalisation ont été établis par l'OPCA Transports et Services dans les métiers de la conduite en 2016.

2



Les enjeux de la branche en > CENTRE-VAL DE LOIRE



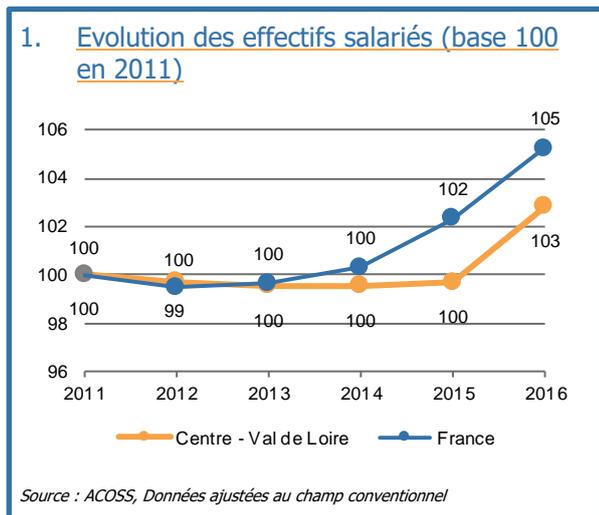
La dynamique de l'emploi

En 2016, les effectifs régionaux ont crû au même rythme que les effectifs nationaux.

Cette dynamique enregistrée au niveau des effectifs salariés ne se reflète ni sur les créations d'entreprises ni sur les défaillances d'entreprises. Ce surcroît d'effectifs est donc principalement généré par les entreprises déjà en activité. Il se traduit également par un recours à l'intérim plus important et des offres d'emplois recensées par Pôle Emploi plus nombreuses.

Dans la période 2011-2016, les effectifs de la branche ont évolué moins rapidement au niveau régional qu'au niveau national (graphique 1). En effet, les effectifs régionaux n'ont progressé que de 3 points contre 5 points pour les effectifs nationaux.

La progression des effectifs nationaux a démarré en 2015 (+ 2 points) tandis que celle des effectifs régionaux ne s'est enclenchée que l'année suivante (2016) adoptant pour cette année le même taux de croissance que



les effectifs nationaux (+ 3 points en 2016).

Ce décalage dans le temps observé au niveau régional s'explique en partie par le rôle de variable d'ajustement joué par l'intérim.

Le recours à l'intérim en Centre-Val de Loire est généralement supérieur à celui de la moyenne française et augmente plus vite que l'emploi. Ainsi, il a fortement augmenté en 2016 (tableau 7), plus intensément que l'emploi.

2. Créations d'entreprises enregistrées au cours de l'année 2016

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	7	0	2	9
Evolution 20 15/20 16	- 30%	- 100%	+0%	- 25%
Entreprises sans salariés	111	3	13	127
Evolution 20 15/20 16	- 8%	- 73%	- 24%	- 14%
Non déterminé	1	0	2	3
Evolution 20 15/20 16	- 83%	- 100%	- 71%	- 77%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Ni les créations d'entreprises ni les défaillances n'expliquent cette progression des effectifs.

Alors que le volume des créations d'entreprises a presque doublé au niveau national à l'instar de ce qui est constaté globalement dans l'ensemble de l'économie, celui-ci a fortement baissé au niveau régional par rapport à l'année précédente (tableau 2), dans tous les secteurs d'activité de la branche conventionnelle des transports routiers et des activités auxiliaires.

L'activité Marchandises qui compte plus de la moitié des entreprises de la branche n'a enregistré que 119 nouvelles entreprises en 2016 contre 136 en 2015, soit une baisse de 12%.

Le transport routier de voyageurs n'a enregistré que 3 nouvelles entreprises en 2016 et confirme une tendance à la baisse du nombre de créations d'entreprises depuis 2014, année au cours de laquelle 19 nouvelles entreprises avaient été créées.

Le transport routier sanitaire a connu en 2016 un fort repli des créations d'entreprises et retrouve le niveau de 2013 et de 2014, soit 17 nouvelles entreprises dans l'année.

Les défaillances (tableau 3) ont légèrement

3. Défaillances d'établissements constatées au cours de l'année 2016

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	59	5	15	79
Evolution 2015/2016	- 1%	- 29%	+ 100%	+ 2%
Entreprises sans salariés	63	7	11	81
Evolution 2015/2016	+ 8%	- 46%	+ 100%	+ 9%
Non déterminé	12	1	3	16
Evolution 2015/2016	- 3%	+ 0%	+ 300%	+ 12%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...)

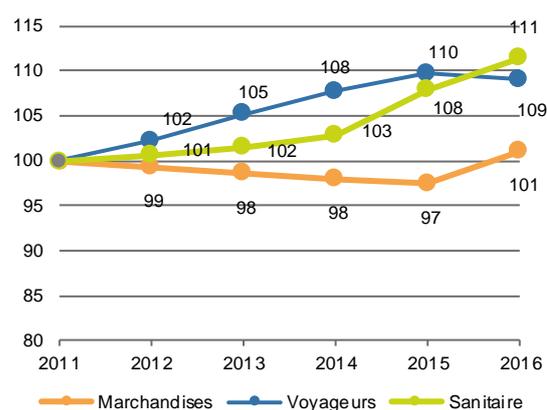
progressé (+12%), après un fort déclin enregistré en 2015 (-24%). Elles ont même triplé dans le transport routier sanitaire (TRS). Ces défaillances ont toutefois concerné moins de salariés que l'année précédente : les liquidations judiciaires ont ainsi concerné 121 salariés en 2016 (contre 145 en 2015).

Cette dynamique de l'emploi a surtout profité aux entreprises de taille moyenne et aux grandes entreprises : en 5 ans, les effectifs des entreprises de moins de 10 salariés a diminué de 7% alors qu'ils ont augmenté de 5% et de 4% dans les entreprises de 10 à 49 salariés et les entreprises de 50 salariés et plus respectivement. Elle s'est également polarisée dans les départements du Loiret (+ 9%) et d'Indre-et-Loire (+3%) tandis que l'Indre perd progressivement des emplois depuis 2013.

En **Marchandises**, en 2016, les effectifs ont cru de 4% (graphique 4). Dans le TRM qui pèse 47% des effectifs de la branche en Centre-Val de Loire, l'évolution la plus notable est celle des « Autres activités de poste et de

courrier » (NAF 53.20Z) correspondant généralement à des activités de livraison urbaine, avec + 10,4% entre 2015 et 2016, soit 13 postes supplémentaires.

4. Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2011)

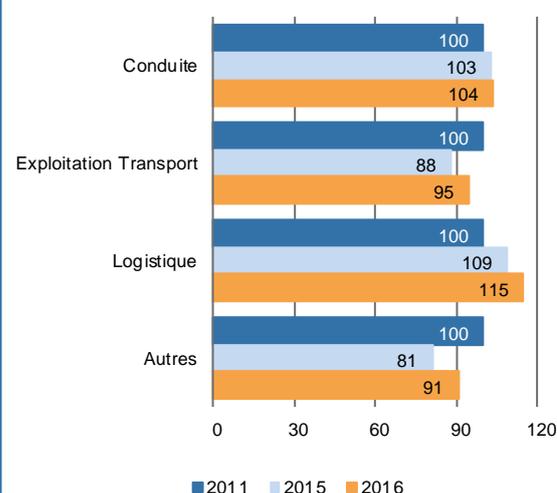


Source : ACOSS, Données ajustées au champ conventionnel

La croissance des effectifs des auxiliaires de transport amorcée en 2013 (+1,8%) s'accroît, +7,6% en 2016, après + 3,7% en 2015 et + 2,7% en 2014.

Les effectifs des prestataires logistiques progressent également, +4,9% au niveau régional contre 3,5% en moyenne française.

5. Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2011)



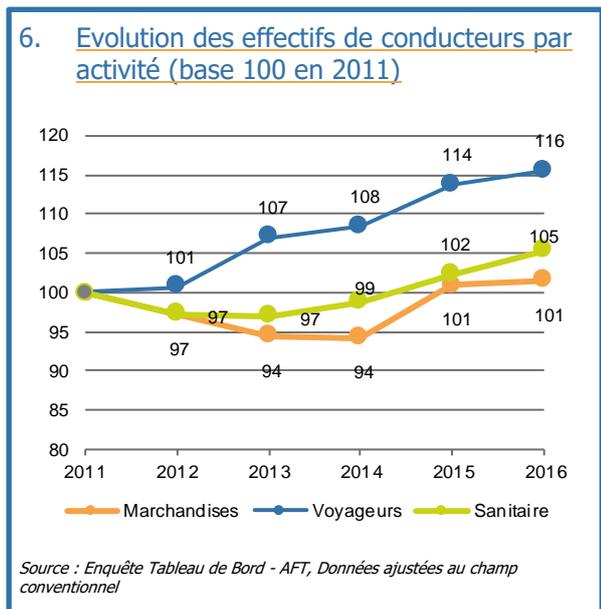
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Alors que l'emploi du **transport routier de voyageurs** progresse au niveau national en 2016, il diminue sensiblement en Centre-Val de Loire pour infléchir la tendance haussière qu'il affichait depuis une dizaine d'années.

La tendance à la hausse des effectifs du **Transport Routier Sanitaire** se poursuit, avec une augmentation de 3,3% en 2016.

Un focus par **famille de métiers** (graphique 5) montre que les **emplois logistiques** ont connu la croissance la plus forte (+15%) en 5 ans pour atteindre 4 527 postes en 2016, soit près de 16% des effectifs.

La **conduite** reste prépondérante, avec 65% des effectifs en 2016, une moyenne qui reflète cependant un poids inégal selon les secteurs



d'activité considérés : elle occupe 60% des effectifs en Marchandises, 89% en TRV et 85% en TRS.

Cette dynamique de l'emploi s'est aussi traduite par un recours à l'**intérim** (tableau 7) qui s'est intensifié en 2016 (+ 36%). En volume, comme en valeur relative, l'intérim a explosé en Marchandises (+37%), principalement pour des postes de conducteurs de véhicules lourds, dans des établissements de moins de 50 salariés. Ainsi,

65% des postes en intérim porte sur la conduite en Marchandises (graphique 8).

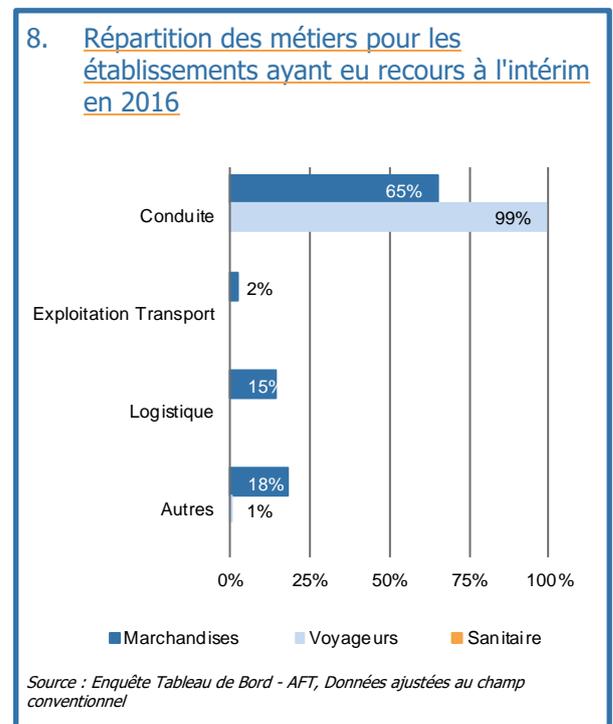
7. Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

	2015	2016	Evolution
Marchandises	3 115	4 265	+37%
Voyageurs	56	62	+12%
Sanitaire	2	2	-7%
Branche	3 173	4 329	+36%

Source : DARES et FAF TT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans le transport routier de voyageurs, l'intérim reste faible et est plutôt utilisé par les établissements de 50 salariés et plus qui y ont recours pour des postes de conduite exclusivement.

En revanche, le transport sanitaire semble n'y recourir que de façon exceptionnelle.



Les opérateurs logistiques sont la 2^{ème} famille professionnelle pour laquelle les

établissements font appel à l'intérim : 15% des postes en intérim, en Marchandises, portent sur le magasinage, la manutention et la préparation de commandes.

Cette dynamique des emplois s'est également exprimée par une augmentation globale des offres d'emploi émanant des entreprises de la branche (graphique 9) diffusées par Pôle Emploi, confortant une tendance à la hausse observée depuis 2014.

9. Offres d'emploi diffusées par Pôle emploi, par activité

	Offres enregistrées en 2016	Evolution 2015/2016
Marchandises	1 606	+ 15%
Voyageurs	441	- 2%
Sanitaire	324	+ 41%
Branche	2 371	+ 14%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2016, ces offres d'emploi ont cru de 16% en Marchandises et de 41% en transport sanitaire.

Le repli des offres d'emploi du transport routier de voyageurs ralentit, pour passer de -10% en 2015 à -2% en 2016.

Les offres d'emplois par familles de métiers (graphique 10) restent stables, avec toutefois une évolution différenciée selon les métiers en 2016 :

- une baisse de 7% pour les postes d'opérateurs logistiques. Elle concerne l'ensemble des métiers, à l'exception du magasinage et de la préparation de commandes dont la forte augmentation de 25% ne compense pas la baisse des offres sur les autres postes. Il faut également noter que les entreprises pour pourvoir ces postes pour des périodes courtes s'appuient sur l'intérim ;
- une croissance de 15% pour les postes en organisation de la circulation des marchandises ;
- une croissance de 16% pour le personnel d'encadrement logistique, avec une demande

plus forte pour des postes en exploitation logistique (+22%) ;

- une hausse des offres d'emplois pour les postes en conduite (+14%). Cette croissance traduit des évolutions diverses : + 34% en conduite de véhicules sanitaires, +18% en conduite de marchandises de longue distance, +9% en conduite de transport en commun sur route et +4% en conduite et livraison par tournées sur courte distance ;

10. Offres d'emploi diffusées par Pôle emploi, par famille de métiers

	Offres enregistrées en 2016	Evolution 2015/2016
Magasinage, manutention et déménagement	7 299	- 7%
Organisation de la circulation des marchandises	75	+ 15%
Personnel d'encadrement logistique	624	+ 16%
Personnel de conduite du transport routier	3 778	+ 14%
Personnel d'encadrement du transport routier	160	- 28%
Métiers du transport et de la logistique	11936	- 0%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT

- une diminution importante (-28%) des offres pour le personnel d'encadrement du transport routier ;

Les offres d'emploi recensées par Pôle Emploi ne reflètent pas la réalité des besoins, puisqu'est observé depuis quelques années un transfert de l'intermédiation de l'emploi du service public de l'emploi - Pôle Emploi - vers d'autres systèmes d'intermédiation tels que les agences d'emploi temporaire, mais également le recours aux CVthèques, ou la diffusion d'annonces sur internet.

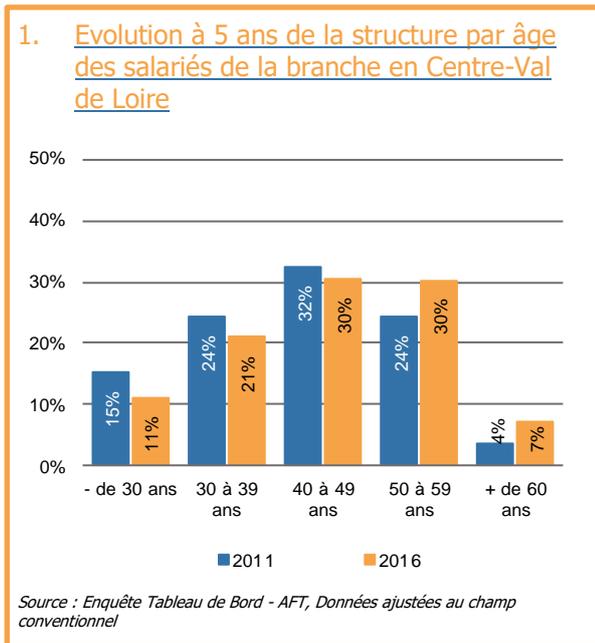
La démographie des effectifs

> Un vieillissement des effectifs salariés qui se poursuit

Le vieillissement que connaît la population française trouve sa déclinaison dans la branche conventionnelle des transports routiers et activités auxiliaires.

L'évolution de la structure par âge de la branche (graphique 1) montre qu'entre 2011 et 2016 s'est opéré un décalage des salariés de la branche vers les classes d'âge élevées : alors qu'en 2011, 39% des salariés avaient moins de 40 ans, ils ne sont plus que 32% en 2016.

La moyenne française indique pour cette

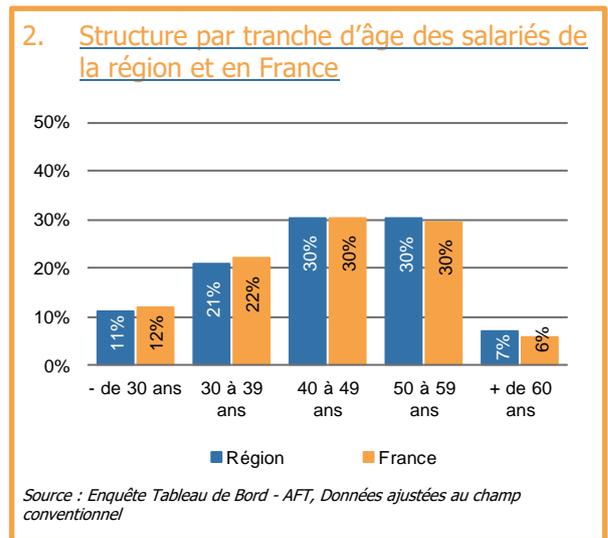


même tranche d'âge une proportion de 34%, soit 2 points de plus que le chiffre régional, en 2016 (graphique 2). Cet écart laisse entendre que les salariés de la région seraient moins jeunes que la moyenne observée en France.

L'âge moyen de l'ensemble des salariés de la branche en France est de 44 ans en 2016 alors qu'il est de **44 ans et 7 mois** pour les salariés de la région.

L'âge moyen des salariés de la branche ne cesse de croître chaque année. Il s'accroît de 2 ans environ tous les 5 ans (graphique 3).

Le vieillissement s'accélère plus particulièrement dans le transport routier de voyageurs, + 3 ans entre 2011 et 2016, pour



atteindre 50 ans et 5 mois, soit 2 ans de plus que l'âge moyen du transport routier de voyageurs en France.

3. Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2011	2015	2016
Marchandises	41,58	43,22	44,06
Voyageurs	47,42	50,48	50,41
Sanitaire	41,78	40,48	41,02
Branche	42,29	43,92	44,58

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le transport routier sanitaire se distingue, avec un âge moyen le plus faible de tous les secteurs d'activité, au niveau régional comme au niveau national. Il oscille autour de 41 ans, depuis plusieurs années.

L'analyse de l'âge moyen par famille professionnelle montre que le vieillissement touche l'ensemble des métiers (graphique 4). Il concerne plus intensément la conduite en transport routier de voyageurs. On retrouve ici l'accélération du vieillissement citée *supra*, un accroissement de 3 ans en 5 ans, les conducteurs constituant 89% des salariés du TRV.

Cet âge moyen élevé et l'accélération du

4. Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

	2011	2015	2016
Conduite en marchandises	42,31	44,18	44,98
Conduite en voyageurs	48,32	51,33	51,39
Conduite en sanitaire	41,19	39,38	40,37
Exploitation transport	39,69	41,82	43,30
Logistique	38,29	39,82	40,87
Autre	44,00	45,32	45,01

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

vieillesse dans le transport routier de voyageurs s'expliquent par le recours croissant aux retraités pour assurer le transport scolaire, palliant ainsi en partie les besoins aigus de main d'œuvre.

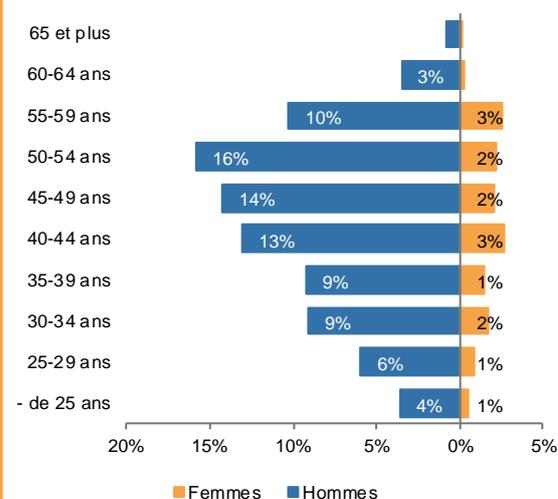
> **Des caractéristiques démographiques contrastées dans le transport de personnes**

Les pyramides des âges des différents secteurs d'activités de la branche présentent des formes différentes. Elles attestent d'une population de salariés vieillissante, à l'exception du transport routier sanitaire.

La pyramide des âges des activités **Marchandises** (graphique 5) est caractérisée par une base étroite, s'élargit puis s'affine à nouveau vers le sommet. Les plus de 50 ans représentent 18% des effectifs alors que les moins de 30 ans ne sont que 12%.

Un focus sur les classes d'âge du **transport routier de marchandises** montre que le renouvellement des effectifs n'est pas enclenché, puisque les moins de 30 ans représentent près de 5% alors que les 50 ans et plus sont 19%. Chez les **prestataires**

5. Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2016



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

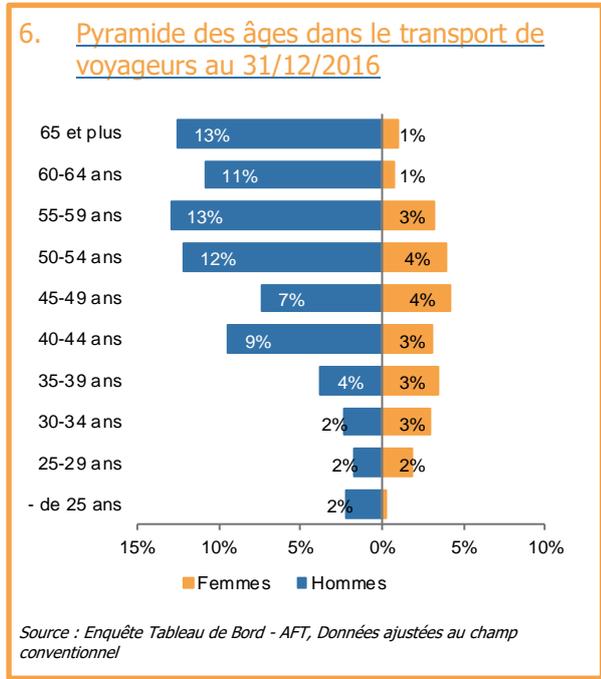
logistiques, le vieillissement est moindre : 11% des salariés ont moins de 30 ans pour 16% de salariés de 50 ans et plus.

La pyramide des âges des salariés du transport routier de voyageurs affiche une concentration des effectifs dans les classes d'âge les plus élevées : les plus de 50 ans représentent 58% des effectifs alors que les moins de 30 ans ne sont que 6% (graphique 6).

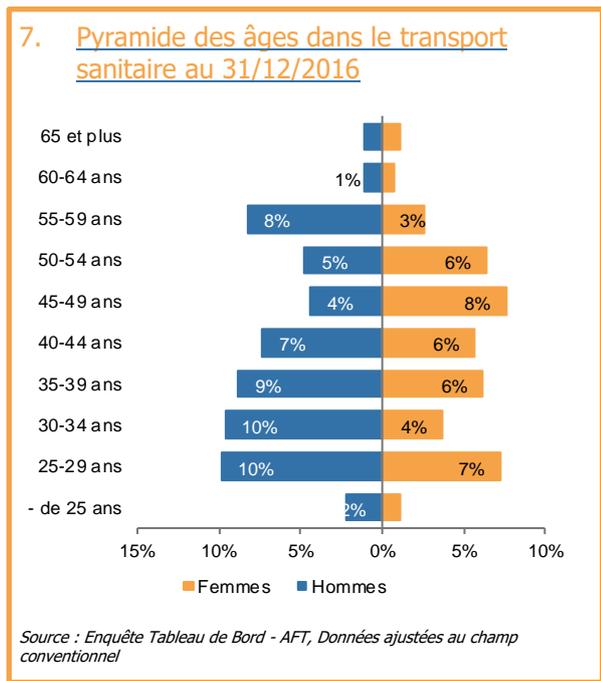
La pyramide des âges du transport routier sanitaire (graphique 7) atteste de la relative jeunesse de ses salariés et montre une répartition plus équilibrée des effectifs dans les différentes classes d'âge.

La croissance des effectifs dans la période 2011-2016 (+11%) s'est appuyée sur le recrutement de nouveaux salariés plutôt jeunes, malgré un accès tardif à la profession pour des motifs réglementaires : ainsi, en 2016, 63% des nouveaux entrants avaient

moins de 35 ans. Dans la branche, seuls le Déménagement (mais avec un effectif en



volume plus faible) et les prestataires logistiques présentent des proportions équivalentes de jeunes recrues, une réalité qui

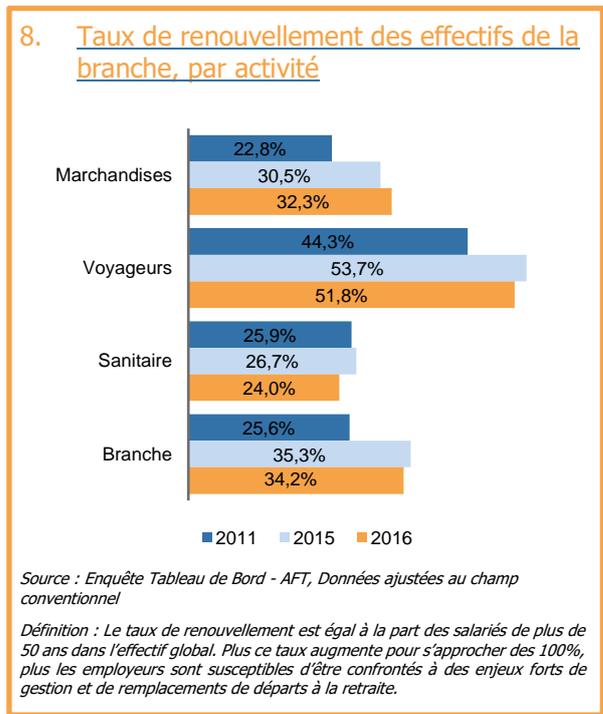


reflète très certainement la pénibilité associée à l'image de ces métiers.

> Des besoins de renouvellement qui s'intensifient dans le transport routier de voyageurs

Le renouvellement des effectifs de la branche est un enjeu très fort, à l'heure de la reprise de l'activité, dans un contexte de vieillissement de la population française.

En 5 ans, le taux de renouvellement des effectifs de la branche a bondi de près de 10 points. Les activités Marchandises qui représentent 79% des effectifs de la branche en Centre-Val de Loire sont exactement dans

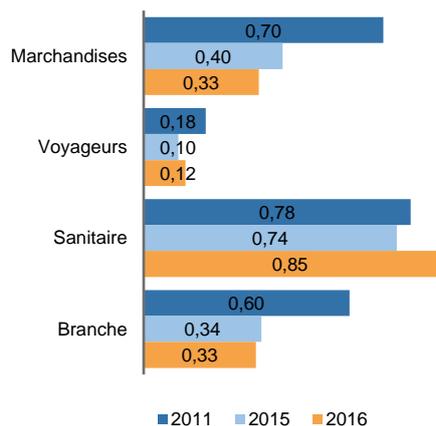


ce cas de figure (graphique 8) : près d'un tiers des effectifs quitteront l'activité dans les 12 ans à venir et devront être remplacés.

Dans le transport routier de voyageurs, la problématique est encore plus préoccupante, puisque plus de la moitié des effectifs actuels seront dans cette situation.

Les taux de relève (graphique 9) expriment le nombre de salariés de moins de 30 ans sur le nombre de salariés de plus de 50 ans.

9. Taux de relève des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

En 5 ans, le taux de relève régional s'est dégradé, pour passer de 0,60 à 0,33 (0,38 en moyenne française). Il interroge la capacité de la branche à pallier les départs à venir en attirant de nouveaux profils vers ces métiers.

En particulier, le taux de relève très bas du transport routier de voyageurs confirme les besoins de recrutement, mais invite aussi à travailler à la fidélisation des salariés en exercice.

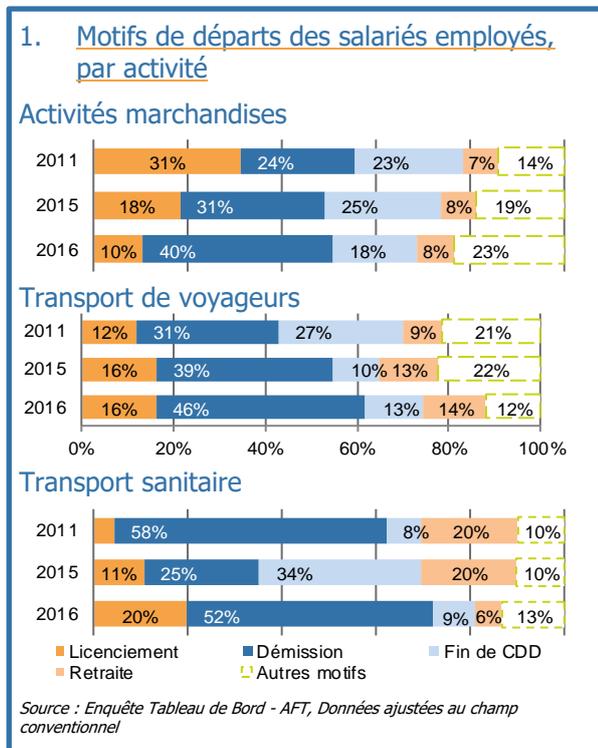
La fidélisation des salariés

> Des démissions en hausse

Le volume de départs des salariés s'est accru en 2016 par rapport à celui de 2015. Cependant, le fait le plus marquant est celui de l'évolution de la répartition des motifs de départs (graphique 1).

Alors que les démissions représentaient chaque année environ 1/3 des départs, elles se sont accentuées en 2016 et comptent pour 42% des départs. Elles représentent jusqu'à 45% des départs dans le transport routier de marchandises et le transport routier de voyageurs.

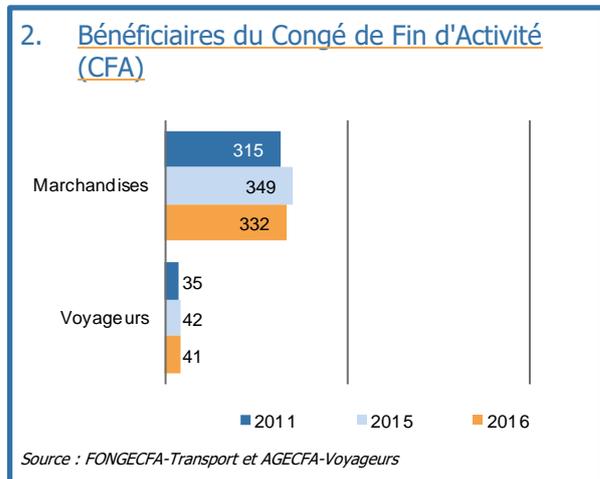
Ces mouvements reflètent le changement dans les carrières qui sont de moins en moins linéaires. Ce sont d'ailleurs les salariés en milieu de carrière qui bougent le plus : 50% des salariés sortants ont entre 30 et 49 ans. 63% chez les prestataires logistiques, 62% dans le transport routier sanitaire, 40% dans le transport routier de voyageurs.



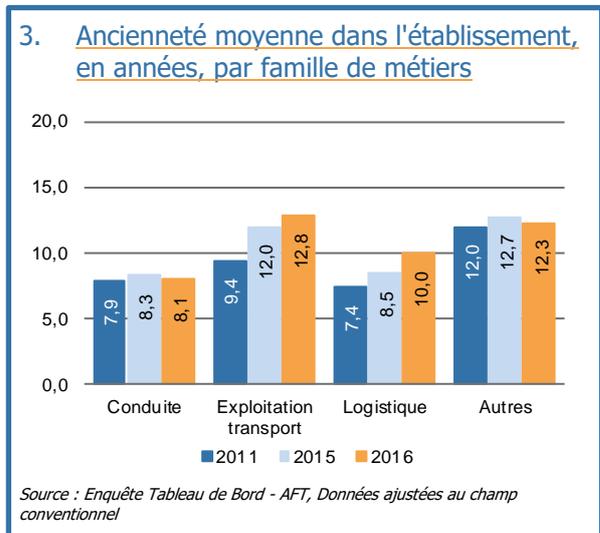
Dans ce dernier, la majorité des départs intervient après 50 ans (53% des départs) et près d'un tiers à partir de 60 ans.

> ... en particulier chez les conducteurs

Les conducteurs sont à l'origine de 77% des départs, soit une part plus élevée que leur poids dans les effectifs. 54% des salariés sortants ont 44 ans et plus. La classe d'âge [44-49] ans est celle qui compte le plus de



départs (18% des départs de conducteurs).



En outre, 55% des départs des conducteurs en CDI sont des démissions (49% en 2015), 13%

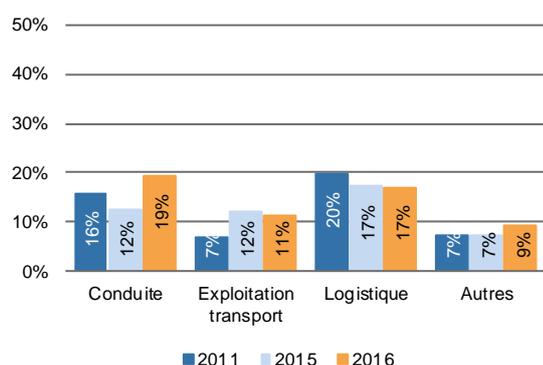
correspondent à des licenciements et 11% à des départs à la retraite. Le nombre de Congés de Fin d'Activité (CFA) qui s'est infléchi à partir de 2015 continue à régresser.

Les salariés exerçant en logistique (logistique-manutention-magasinage) sont la famille professionnelle enregistrant le plus de départs. Ils sont à l'origine de 13% des départs qui s'expliquent en partie par un recours fréquent aux CDD, en particulier ceux de courte durée. En effet, près de la moitié des CDD des salariés de cette famille professionnelle ne dépasse pas un mois.

L'ancienneté moyenne reste stable autour de 12 ans, d'année en année (graphique 3). Elle a progressé de 3 ans chez les salariés de l'exploitation transport et les salariés de logistique en 5 ans.

Le taux de rotation qui permet d'apprécier le renouvellement des effectifs atteste bien de ces entrées et sorties plus nombreuses de conducteurs. En effet, en 2016, le taux de

4. Taux de rotation, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Le taux de rotation est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année. Plus il s'approche de 100%, plus les employeurs sont susceptibles de connaître un renouvellement important de leurs effectifs au cours de l'année.

rotation en conduite bondit de 7 points par rapport à l'année précédente (graphique 4).

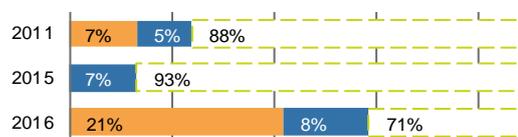
L'allongement de l'ancienneté en Logistique combiné à une baisse du taux de rotation dans la période 2011-2015 traduit une

pérennisation des emplois, dans des métiers pourvus en partie par des contrats courts ou encore par l'intérim.

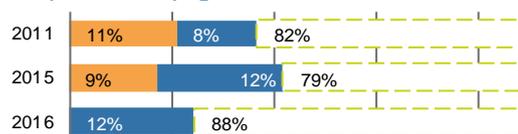
> Des recrutements pour des créations d'emploi aussi !

5. Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

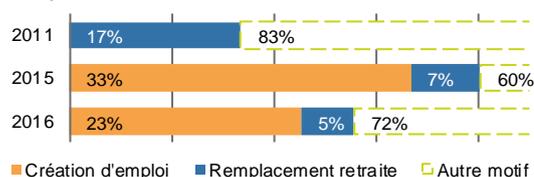
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans toutes les activités, à l'exception du transport de voyageurs, les créations de postes ont motivé des embauches en 2016, ce qui n'était que très peu ou pas du tout le cas depuis plusieurs années (graphique 5).

Les secteurs d'activité qui ont recruté sont le transport routier de marchandises, avec 45% des embauches, puis le transport routier de voyageurs (17%) et les prestataires logistiques (14%).

Les postes en conduite concentrent 72% des embauches, suivis de la logistique (17%).

> Le CDI reste la règle

En 2016, **96% des salariés de la branche sont en CDI**. Les embauches procèdent de cette même pratique : en effet, 78% des embauches le sont en CDI. Dans toutes les familles de métiers, le CDI est prépondérant.

Peu répandu dans la branche, l'apprentissage est utilisé dans les emplois support (gestion) et les postes en maintenance. Dans la famille professionnelle maintenance, 11% des embauches ont été concrétisés par des contrats d'apprentissage.

6. Offres d'emploi en CDI diffusées en 2016, par famille de métiers

	Part des offres en CDI	Evolution 2015/2016
Magasinage, manutention et déménagement	11%	+50%
Organisation de la circulation des marchandises	52%	+44%
Personnel d'encadrement logistique	32%	+3%
Personnel de conduite du transport routier	47%	+21%
Personnel d'encadrement du transport routier	64%	-26,1%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	25%	+24%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT

Le nombre d'offres d'emploi en CDI diffusées par Pôle Emploi a augmenté : + 24% sur l'ensemble des métiers. Cette évolution révèle un certain optimisme des employeurs sur le développement de l'activité mais traduit aussi la volonté d'attirer les profils vers ces métiers.

En conduite, la famille de métiers qui a connu le plus de mouvements, les offres en CDI ont augmenté de 21%.

Les métiers en manutention-magasinage qui bénéficient de moins de CDI à l'embauche [11% de l'ensemble des offres d'emploi diffusées par Pôle Emploi, cf *tableau 6*, mais 67% des offres d'emploi des établissements répondants de la branche] voient la part des CDI à l'embauche progresser, comme l'indiquent les statistiques

de Pôle Emploi : + 50% (soit environ 700 postes) entre 2015 et 2016.

Les offres en CDI pour des postes en organisation de la circulation des marchandises progressent également : +44% (en volume, cela représente quelques dizaines de postes).

56% des CDI proposés sont émis par les établissements de 50 salariés et plus.

Une part prépondérante de ces offres d'emploi sont des postes à **temps complet**. La durée du travail est en effet un élément de l'attractivité d'un emploi.

Dans la branche, **89% des salariés exercent à temps complet**, selon les établissements répondant à l'enquête. Les offres d'emploi à temps plein diffusées par Pôle Emploi (*tableau 7*) se situent dans ces mêmes proportions : 88% des offres sont à temps plein, avec une croissance de +3% par rapport à 2015.

Le personnel de conduite est celui qui

7. Offres d'emploi à temps plein diffusées en 2016, par famille de métiers

	Part des offres à temps plein	Evolution 2015/2016
Magasinage, manutention et déménagement	90%	-2%
Organisation de la circulation des marchandises	100%	+15%
Personnel d'encadrement logistique	99%	+18%
Personnel de conduite du transport routier	82%	+16%
Personnel d'encadrement du transport routier	98%	-30,0%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	88%	+3%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT

rencontre le plus d'offres d'emploi à temps partiel, avec en particulier les contrats en période scolaire (CPS) du transport routier de voyageurs.

> **Inaptitude et santé au travail**

En 2016, 0,8% des salariés de la branche ont fait l'objet d'une déclaration d'inaptitude. Au niveau régional, l'inaptitude a concerné 0,5% des effectifs (tableau 8).

Le transport routier de voyageurs et le transport routier sanitaire affichent un taux

8. Taux d'inaptitude et de reclassement des salariés inaptes, par activité

	Taux d'inaptitude		Taux de reclassement des salariés inaptes	
	2015	2016	2015	2016
Marchandises	0,6%	0,4%	67,4%	28,8%
Voyageurs	0,5%	0,6%	33,3%	20,5%
Sanitaire	0,5%	0,7%	574,7%	0,0%
Branche	0,6%	0,5%	1016%	23,7%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

supérieur à cette moyenne régionale, à l'instar de ce qui est observé au niveau national.

Les établissements qui ont déclaré des inaptitudes dans l'enquête affirment avoir pu procéder à des reclassements de salariés : au niveau de la branche, 23,7% des salariés inaptes ont été reclassés en 2016 en Centre-Val de Loire.

En Marchandises, les reclassements ont été possibles chez les prestataires logistiques uniquement, ceux du transport routier de marchandises et du TRM n'ont pu être reclassés.

Dans le transport routier de voyageurs, près de la moitié des salariés déclarés inaptes ont été reclassés.

Aucun reclassement n'est intervenu dans le transport routier sanitaire.

En 2016, 56 salariés (66 en 2015) ont bénéficié de la garantie inaptitude à la conduite dispensée par l'Insitution de Prévoyance d'Inaptitude à la Conduite (IPRIAC).

> Poursuivre les efforts d'accueil de travailleurs handicapés

En 2016, 16% des établissements ont déclaré employer des travailleurs handicapés contre 20% l'année précédente. Cela représente environ 800 salariés en Centre-Val de Loire, soit 3% des effectifs, comme en 2015.

En Marchandises, 15% des établissements accueillent des travailleurs handicapés. Les prestataires logistiques se distinguent des autres secteurs d'activité, avec 5% de ses salariés qui sont des travailleurs handicapés. Suivent les établissements du transport routier de voyageurs, avec 4% de travailleurs handicapés dans ses effectifs.

Satisfaire à l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés qui s'applique à tout employeur d'au moins 20 salariés nécessite encore des efforts et des actions d'information et de communication auprès des entreprises. Cette politique RH inclusive servira également à pallier les difficultés de recrutement.

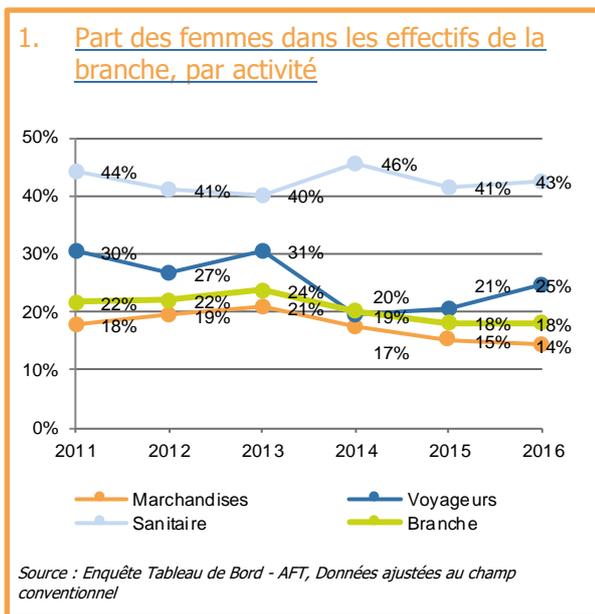
La diversification du recrutement

Diversifier le recrutement en attirant de profils peu présents aujourd'hui (femmes, jeune, etc...) est primordial pour assurer le renouvellement des effectifs de la branche.

La faible présence des femmes et des jeunes invite à agir pour déconstruire les stéréotypes associés à ces métiers aux hommes

> Des métiers toujours perçus comme masculins

Les métiers des transports et de la logistique continuent à véhiculer une image masculine. Cette perception explique la faiblesse de la part des femmes dans les effectifs salariés de la branche en Centre-Val de Loire. En effet, en 2016, les femmes ne représentent que 18% des effectifs (graphique 1). Cette part a peu



varié par rapport à 2015 et se situe dans la moyenne française. Elle risque cependant décliner, sous l'effet d'une tendance à la baisse du recrutement des femmes.

En **Marchandises**, les femmes sont encore plus sous-représentées, car elles ne sont que 14% des effectifs, avec des disparités selon les secteurs d'activités : elles représentent 10%

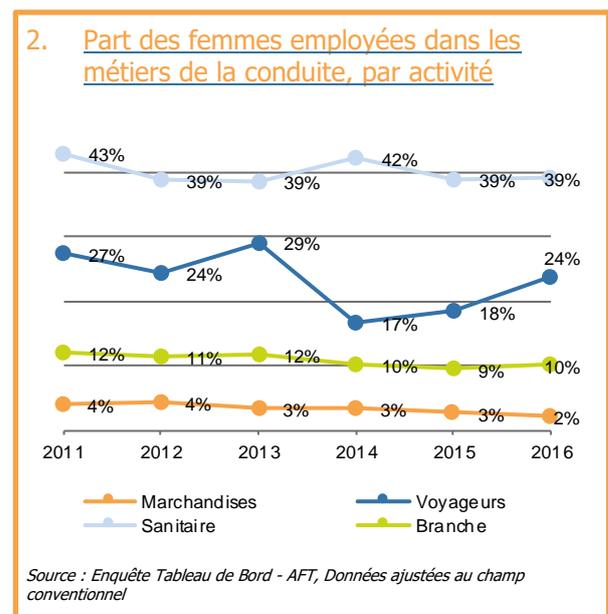
dans le transport routier de marchandises, mais 20% et 23% chez les prestataires logistiques et les auxiliaires de transport respectivement.

Avec 43% de femmes dans ses effectifs, le transport sanitaire atteint la mixité.

> Une présence féminine plutôt dans les emplois support et à l'exploitation

Dans la branche, les femmes exercent plutôt des emplois support (gestion, ventes-achats, etc...) et sont peu présentes dans les emplois cœur de métier, à l'exception des métiers de l'exploitation. Cela induit aussi pour elles une occurrence plus importante que celle des hommes d'occuper un poste d'encadrement : 7% des effectifs féminins sont cadres contre seulement 4% des hommes.

L'exploitation tend vers la parité, avec une part des femmes à hauteur de 47,3% en 2016 (44% en 2015).



En **Marchandises**, près de 49% des salariés sont des femmes, avec des écarts selon les secteurs : 30% dans le TRM, 33% dans le

TRV, 68% chez les auxiliaires et 46% chez les prestataires logistiques.

Dans le transport de personnes, un tiers des exploitants du transport routier de voyageurs et 28% du transport routier sanitaire sont des femmes.

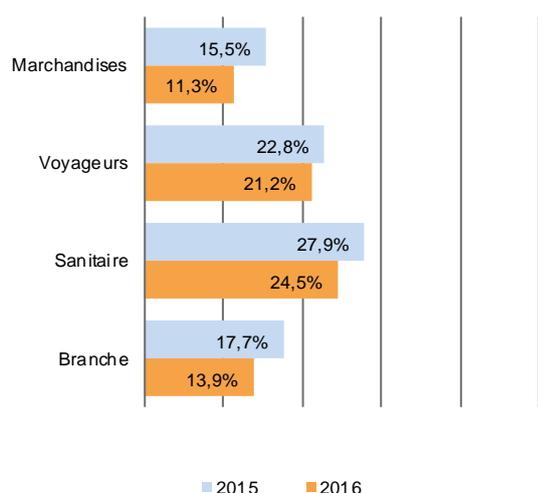
La **conduite** qui occupe 65% des salariés de la branche au niveau régional n'emploie que peu de femmes, environ 10% des effectifs depuis plusieurs années (graphique 2).

Ce sont les activités Marchandises qui recensent le moins de femmes parmi les conducteurs (2% de ses effectifs), à l'inverse du transport sanitaire dont la conduite approche la mixité avec 39% de femmes.

Le transport routier de voyageurs accueille près de 24% de conductrices.

Mais ce secteur d'activité recourt intensément au temps partiel pour les contrats en période scolaire (CPS) notamment. Les femmes ont ainsi une propension plus forte à être confrontées au temps partiel que les hommes : 78% des salariés travaillent à temps

3. Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

partiel du TRV sont des femmes, en 2016, toutes familles professionnelles confondues.

> **L'embauche de femmes en recul**

L'enquête révèle que le recrutement des femmes a baissé en 2016 (graphique 3).

En Marchandises, elle a baissé de plus de 4 points. Le TRM, en particulier, peine à tendre vers la mixité : alors que les femmes représentent 10% des effectifs du TRM, 8% seulement des nouvelles recrues sont des femmes.

4. Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2016

	Part des femmes	Evolution 2015/2016
Magasinage, manutention et déménagement	31%	-1point
Organisation de la circulation des marchandises	40%	+4 points
Personnel d'encadrement logistique	29%	+0 point
Personnel de conduite du transport routier	9%	+0 point
Personnel d'encadrement du transport routier	26%	-9 points
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	25%	+0 point
Ensemble du marché du travail régional	51%	+1point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Les statistiques de Pôle Emploi (tableau 4) que la part des femmes qui se sont positionnées en 2016, sur les métiers des transports et de la logistique a légèrement augmenté.

Aucune évolution notable n'a été relevée sur la conduite, à l'exception de celle de transport en commun sur route (tableau 5) dont la volonté d'un temps partiel choisi pourrait en être l'explication, dans une activité où le temps partiel domine (63% des effectifs du TRV).

La demande d'emploi sur les postes d'opérateurs logistiques est celle sur laquelle la présence des femmes est la plus importante. Elle perd un point par rapport à 2015 pour atteindre le taux de 31%.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'intérim dont la part des femmes tend à augmenter, en particulier dans les emplois peu qualifiés en logistique, ainsi que le relève une

publication de la DIRECCTE Centre-Val de Loire (BREFCENTRE Synthèses Nov. 2017).

5. Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2016

Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2015/2016
Conduite de marchandises sur longue distance	3%	+0 point
Courses et livraisons express	20%	+0 point
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	7%	+0 point
Conduite de transport de particuliers	23%	+1 point
Conduite de transport en commun sur route	25%	+3 points
Conduite de véhicules sanitaires	31%	-2 points

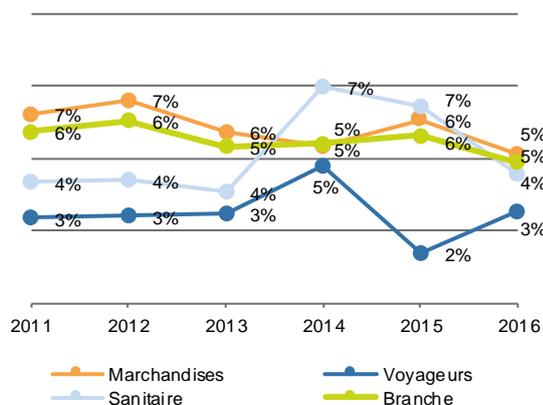
Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

> **Des métiers transport-logistique peu attractifs pour les jeunes**

En 2016, la branche compte 1 107 salariés de moins de 25 ans, soit près de 4% des effectifs salariés (graphique 6).

C'est le TRV qui accueille le moins de jeunes de moins de 25 ans (2,5% de ses effectifs) en raison des conditions d'accès aux métiers de la

6. Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité



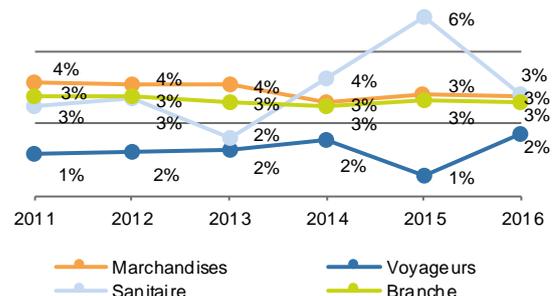
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

conduite, au permis de conduire de catégorie D en particulier, liées à l'âge.

Un focus par famille professionnelle met en exergue le poids des salariés de moins de 25 ans qui ne représentent que 3% des conducteurs (graphique 7).

En 5 ans, le recrutement des jeunes de moins de 25 ans a chuté de près de 5 points, à l'exception du transport sanitaire qui a gagné près de 2 points en 5 ans (graphique 8).

7. Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité



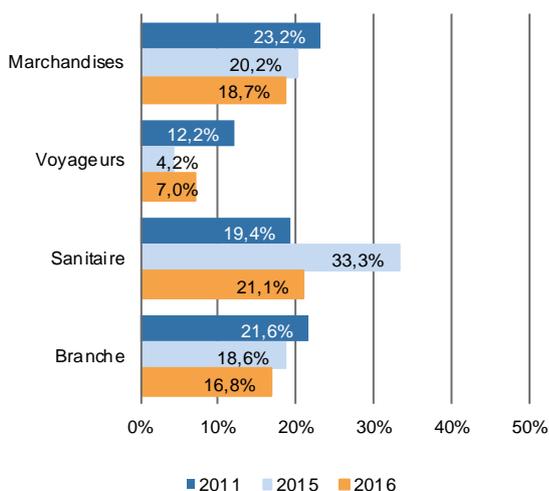
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les demandes d'emploi illustrent le désintérêt des jeunes envers ces métiers (graphique 9). Peu de jeunes se positionnent sur ces métiers, à l'exception de l'exploitation (à laquelle est associée l'organisation de la circulation des marchandises) qui est d'ailleurs la famille professionnelle « cœur de métier » la plus mixte de la branche.

Si l'on observe la demande d'emploi en conduite (graphique 10), les métiers sur lesquels les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans se positionnent plutôt, même si leur part reste très faible, sont les métiers accessibles avec un permis de conduire de catégorie B, soit les courses et livraisons express (10% des demandeurs) ou encore la conduite de véhicules sanitaires qui est subordonnée à l'obtention a minima de

l'attestation de formation d'auxiliaire ambulancier. C'est d'ailleurs la conduite de véhicules sanitaires qui est la seule à avoir connu une progression de la part des jeunes de moins de 25 ans.

8. Part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Cette moindre attractivité des métiers auprès des femmes et des jeunes est préjudiciable aux entreprises comme aux potentiels candidats.

Les difficultés de recrutement des entreprises obèrent leurs capacités de développement et se répercutent aussi sur la compétitivité de l'économie en général, à laquelle la branche des transports routiers et activités auxiliaires a contribué à hauteur de 8,7% du PIB en 2016 [Commissariat général au développement durable, Chiffres clés du transport, Édition 2018, mars 2018].

Ces métiers offrent de réelles opportunités de parcours professionnels, intra-branche et hors branche, dans un contexte de moindre linéarité des carrières.

Valoriser les métiers des transports et de la logistique est une priorité, afin de garantir les

ressources humaines nécessaires au développement des entreprises de la branche des transports et de la logistique. Cet enjeu

9. Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2016

	Part des jeunes	Evolution 2015/2016
Magasinage, manutention et déménagement	16%	-1point
Organisation de la circulation des marchandises	20%	+2 points
Personnel d'encadrement logistique	6%	-1point
Personnel de conduite du transport routier	5%	-1point
Personnel d'encadrement du transport routier	4%	-3 points
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	13%	-1point
Ensemble du marché du travail régional	16%	-1point

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

exige aussi de mettre en lumière les évolutions des métiers et de l'emploi, au travers d'un

10. Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2016

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2015/2016
Conduite de marchandises sur longue distance	3%	-1point
Courses et livraisons express	10%	+0 point
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	7%	-1point
Conduite de transport de particuliers	5%	+0 point
Conduite de transport en commun sur route	2%	+0 point
Conduite de véhicules sanitaires	8%	+2 points

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

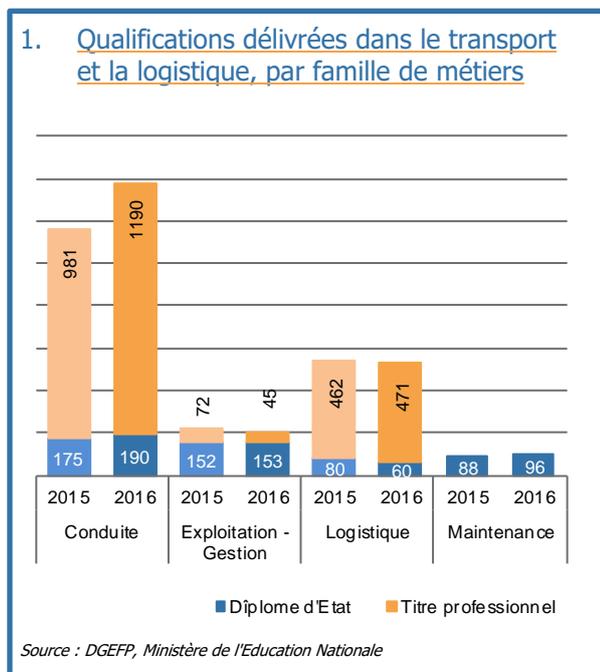
travail prospectif.

La prospective emploi-formation

Les projections d'effectifs affichent des tendances à la hausse des effectifs, en conduite particulièrement, qui devraient perdurer jusqu'en 2019.

> Une offre de formation qui allie diplômes et titres professionnels

En 2016, en Centre-Val de Loire, 2 205 titres et diplômes en transport et logistique ont été délivrés, soit une augmentation de près de 10% par rapport à 2015.



La conduite, à l'instar de son poids dans la branche, concentre les qualifications (63% en 2016).

Le nombre de titres professionnels a progressé de 12% (graphique 1), une hausse réalisée par la conduite quasi-exclusivement.

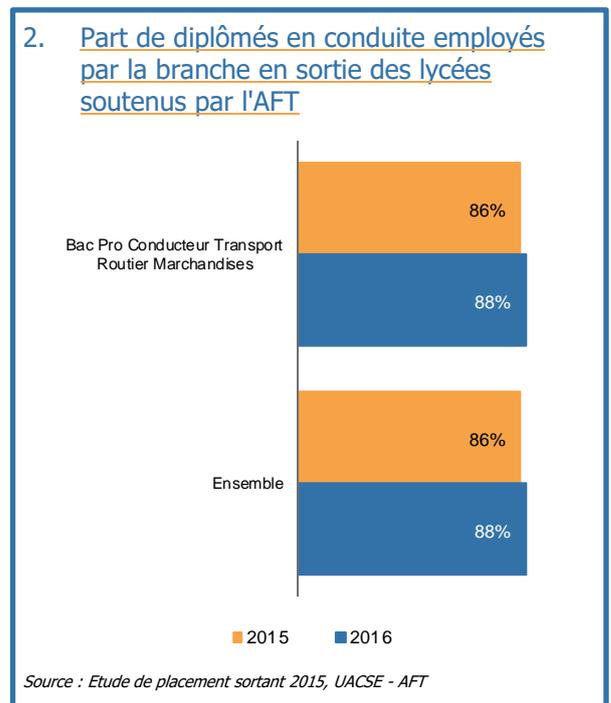
Les formations qualifiantes et diplômantes en logistique enregistrent une légère baisse, mais une hausse sensible des titres professionnels. Cela ne reflète pas la croissance de l'activité régionale, et s'explique par le recours aux formations courtes de type CACES 1-3-5.

> En conduite, un plébiscite des titres professionnels

En 2016, tous les diplômes et titres professionnels en conduite ont connu une progression.

Les titres professionnels représentent 86% des qualifications obtenues en conduite, un poids qui s'explique par leur public cible (les adultes), la durée des formations qui permet de proposer une réponse rapide aux besoins des entreprises et la couverture géographique.

Les diplômes de l'Education Nationale [CAP Conducteur Livreur de Marchandises et Bac Pro Conducteur de Transport routier de Marchandises] représentent 14% des qualifications obtenues. Ils sont préparés dans les lycées professionnels d'Issoudun, de



Chinon et de St Jean de la Ruelle.

L'enquête de placement réalisée chaque année par l'AFT (graphique 2) montre que la quasi-totalité de ces diplômés exercent ensuite dans les entreprises de la branche.

L'évolution du nombre de titres professionnels est assez importante (+209). L'évolution la plus marquante est celle des sortants ayant validé un TP Conducteur du transport routier

3. Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

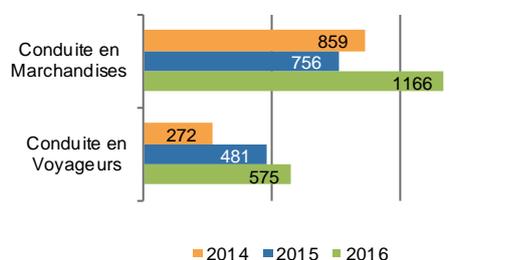
	2016	Evolution 2015/2016
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	80	+ 122%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	486	+ 14%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	132	+ 3%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	57	+ 2%
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	51	+ 9%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	593	+ 10%
Voyageurs		
T.P. Conducteur du transport routier interurbain de voyageurs	492	+ 26%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	177	- 23%
Sanitaire		
Diplôme d'État d'Ambulancier	82	14%
Attestation Auxiliaire Ambulancier	#N/A	-

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

de marchandises sur porteur et un TP Conducteur du Transport Routier Interurbain de Voyageurs, +14% et +26%, respectivement (tableau 3).

La croissance des formations en conduite est aussi illustrée par la hausse du nombre de

4. Bénéficiaires du soutien individuel par l'AFT aux formations de conduite



Source : AFT

bénéficiaires du soutien de l'AFT (+41%), avec une part écrasante des stagiaires en conduite (67%)(graphique 4).

Des dispositifs de financement de l'OPCA TS (tableau 5), les contrats de professionnalisation sont en déclin dans toutes les familles professionnelles, sauf en exploitation. En revanche, l'utilisation des périodes de professionnalisation a presque doublé, l'évolution la plus importante étant celle de l'exploitation.

Le plan de formation des salariés reste d'une

5. Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCA T&S en 2016, par métier

	Exploitation	Logistique	Conduite	Maintenance
Professionalisation des salariés				
Contrats de pro.	43	1	31	0
	+5%	-80%	-34%	-100%
Périodes de pro.	59	59	1728	34
	+247%	+125%	+77%	+240%
Plan de formation des salariés				
Entreprises - 10 salariés	75	55	293	0
	+21%	+4%	-28%	+100%
Entreprises + 10 salariés	305	59	432	6
	+15%	-52%	-60%	-75%
Autres dispositifs de formation				
POEC	0	0	21	0
	+100%	+100%	-57%	+100%
POEI	0	14	221	0
	-100%	+367%	+55%	+100%
CSP	5	36	27	1
	-55%	-46%	-60%	+100%
CPF	0	1	17	0
	-100%	+100%	+1600%	+100%
Ensemble	487	685	2770	41
	+22%	+42%	+0%	+17%

Source : OPCA Transports et Services

utilisation modeste. Il est généralement consacré aux formations obligatoires d'accès aux métiers. Dans les entreprises de moins de 10 salariés, son utilisation régresse pour la conduite qui est pourtant le cœur de métier. Ce recul est encore plus fort dans les entreprises de plus de 10 salariés.

La timide percée du Compte Personnel de Formation (CPF) montre que des actions de communication sont encore nécessaires pour faire connaître ce dispositif et ses conditions d'utilisation.

Des autres dispositifs de formation, ce sont les POEI qui ont rencontré le plus grand succès, au regard des volumes formés, en conduite principalement.

> Une hausse des intentions d'embauches mais des difficultés de recrutement qui persistent

La croissance de l'activité économique s'est

6. Projets et difficultés de recrutements 2017 par activité

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Établissements ayant des projets de recrutements en 2017	490	61	112	663
% établissements ayant des difficultés de recrutements en 2017	70%	71%	100%	78%
Établissements ayant eu des projets de recrutements en 2016	374	114	45	533
% établissements ayant eu des difficultés de recrutements en 2016	66%	84%	100%	75%
Évolution des établissements ayant des projets de recrutements 2016/2017	+ 31%	- 46%	+ 146%	+ 24%
Évolution des difficultés de recrutements 2016/2017	+ 40%	- 54%	+ 146%	+ 28%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

aussi traduite par des projets de recrutement en hausse. En effet, en 2017, près de la moitié des établissements de la branche projetaient de recruter (tableau 6) contre seulement 37% l'année précédente.

Cependant, les établissements continuent à être confrontés à des difficultés de recrutement, d'ailleurs perçus comme s'aggravant, en Marchandises et dans le transport sanitaire, notamment dans les métiers de la conduite.

> De forts besoins de recrutement en conduite

Les entreprises ont exprimé des forts besoins de recrutement de conducteurs mais peinent à les trouver.

En **Marchandises**, les conducteurs de marchandises tous véhicules manquent tandis que les postes de conducteurs de véhicules de 9 places et plus sont difficilement pourvus dans le **transport routier de voyageurs**.

Dans le **transport routier sanitaire**, tous les établissements interrogés ont indiqué des difficultés de recrutement sur les postes d'ambulanciers (titulaires du DEA) alors même que les projets de recrutement ont bondi (+146% par rapport à 2016).

> Des besoins en exploitation, en logistique et en maintenance également

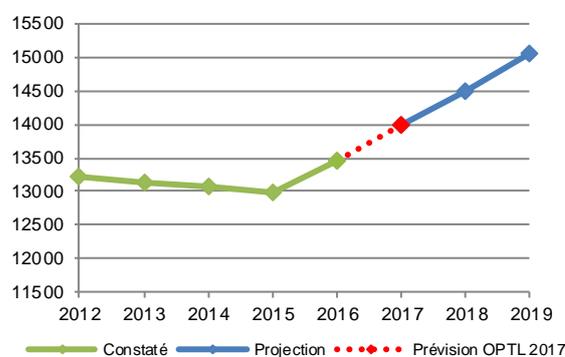
Les entreprises de transport connaissent également des difficultés de recrutement dans les autres familles de métiers, même si ces difficultés ne sont pas de la même ampleur que ceux de la conduite et le volume des besoins plus faible en raison de leur poids dans les effectifs.

En Marchandises, 21% des établissements indiquent éprouver des difficultés de recrutement dans les métiers de l'exploitation (16% des établissements), puis les postes d'opérateurs logistiques (12% des établissements).

> Prospective des besoins en recrutement

Les exercices de projection d'évolution des

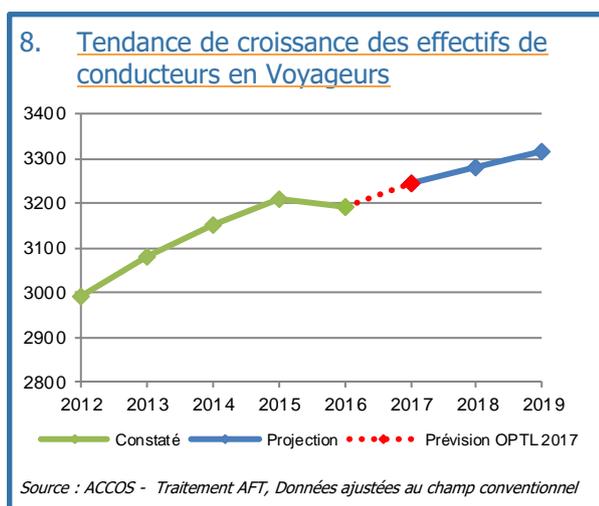
7. Tendence de croissance des effectifs de conducteurs en Marchandises



Source : ACCOS - Traitement AFT, Données ajustées au champ conventionnel

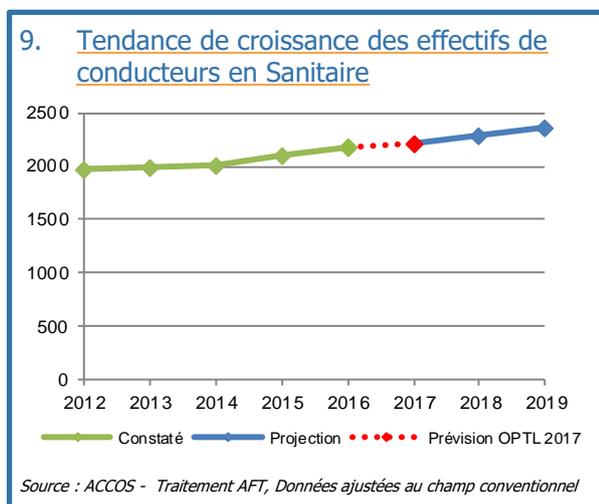
effectifs affichent une croissance dans tous les domaines d'activité.

En **Marchandises** (graphique 7), avec une ancienneté moyenne de 19 ans dans le métier, l'hypothèse de la poursuite de la croissance enregistrée en 2016 et le taux d'évolution estimé par l'OPTL (+3,9% en 2017), les besoins de recrutement représentent un volet



d'environ 2100 personnes à recruter chaque année jusqu'en 2019, correspondant à près de 900 créations de postes (dont 500 postes de conducteurs) et environ 1200 remplacements des départs (~700 conducteurs) (tableau 10).

En **TRV** (graphique 8), l'hypothèse retenue est une ancienneté moyenne de 12 ans. La courbe de tendance s'appuie sur une projection polynomiale (2009-2016) et le taux de croissance estimé par l'OPTL (+1,6% en 2017). Les besoins annuels de recrutement à horizon 2019 oscillent autour de 350



personnes, dont environ 310 conducteurs (tableau 10). Les besoins de renouvellement représentent près de 90% des besoins.

En **TRS** (graphique 9), la courbe de tendance s'appuie sur l'hypothèse d'une ancienneté moyenne de 9 ans, sur la poursuite de la croissance enregistrée en 2016 et la prise en compte du taux d'évolution estimé par l'OPTL (+1,7% en 2017). Cette courbe montre une progression régulière des effectifs en conduite. Les besoins de recrutement seront d'environ 330 postes par an, en 2018 et en 2019, pour assurer en grande partie le remplacement des départs (tableau 10).

10. Prospective des besoins en conducteurs au sein de la branche, par activité

	2017	2018	2019
Activités marchandises 60% des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	1261	1285	1332
dont créations d'emplois	525	521	540
dont renouvellement (Ancienneté métier = 19 ans)	736	764	792
Transport de voyageurs 73% des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	321	310	310
dont créations d'emplois	51	36	34
dont renouvellement (Ancienneté métier = 12 ans)	270	274	276
Transport sanitaire 95% des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	285	328	339
dont créations d'emplois	38	73	76
dont renouvellement (Ancienneté métier = 9 ans)	247	255	263

Source : ACCOS & DADS - Traitement AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La dynamique des emplois dans la branche qu'illustrent les chiffres et les courbes présentés ne pourra se poursuivre et se renforcer qu'à la condition que les entreprises puissent recruter selon leurs besoins, pour procéder au renouvellement des départs, enjeu crucial, mais également pourvoir les créations de postes.



Organisations syndicales



Organisations patronales



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

66 rue des Archives
75003 Paris
www.optl.fr
optl@optl.fr